PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°72 / Août 2012

sommaire

		100
Éditorial	Page 3	GI GI
Vie Municipale	Page 4	775
• Vœux du Maire et du Conseil Municipal	page 4	- M
 Didier Cujives Conseiller Régional Résultats de l'élection présidentielle mai 2012 	page 4	- 46
 Résultats des élections législatives 	page 5 page 6	
• Les séances du Conseil Municipal 1er semestre 2012		
• Le budget 2012	page 9	- 4
Dossier	Page 10	- 1
• Une nouvelle école pour nos enfants, visite guidée		
Paulhac infos	Page 12	A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH
• Petite enfance - Vie scolaire / Périscolaire et jeunesse	pages 12>14	The second
Centre Communal d'Action Sociale Traverse à l'église que grand abouting page desprise.	page 15	
 Travaux à l'église, un grand chantier pour demain Un marché gourmand à Paulhac 	page 16 page 16	
 Commerce multiservices du Quartz et sa pizzéria 	page 17	The same of
• Etre citoyen, responsable et autonome	page 17	- Allerton
Coup de cœur	Page 18	THE RESERVE
• Des hommes et des bêtes	pages 18>19	A
Associations	Page 20	ALC: U
• La parole aux associations	pages 20>23	DAILLIAC
• Fête du village 2012	page 24	PAULHAC
Informations pratiques	Page 25	Bulletin municipal N° 72, Août 2012
• Vente de biens meubles appartenant à la Commune	page 25	Directeur de la publication :
• Calendriers des réservations de la salle des fêtes	<i>page 25</i>	Didier CUJIVES, Maire de Paulhac
Pêle-mêle	Page 26	Responsable de la publication : Viviane LEGER, Conseillère municipale
	•	Mise en page, impression : www.placepublique.net
Ftat civil	Pane 26	www.piacepublique.fiet



C'est avec joie et satisfaction que l'équipe municipale que j'anime vous annonce la fin du grand chantier d'agrandissement et de rénovation de notre école primaire. Le projet retenu aura fait l'objet d'une large concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal. Jamais un investissement aussi important n'aura été égalé à Paulhac, le coût définitif de 1.190.039 euros a été financé sur nos fonds propres avec la participation de l'Etat (395.000 euros) et du Conseil Général de la Haute-Garonne (76.774 euros). Je suis particulièrement

fier de faire remarquer que ce financement a été rendu possible sans progression de la pression fiscale autre que celle de l'inflation. A cela s'ajoute la mise en fonction de la chaufferie bois qui permettra d'alimenter en hiver tous les bâtiments communaux. Il s'agit d'un équipement exemplaire en Haute-Garonne qui atteste de notre volonté de préserver l'environnement et de faire réaliser des économies à la Commune.

Nous allons par ailleurs multiplier les prochains mois nos investissements. Je pense bien évidemment au grand chantier de rénovation de l'église, qui devrait débuter à la fin de l'année et qui nécessitera la compréhension de tous, du fait notamment de la fermeture temporaire de l'église et des désagréments liés aux travaux. Puis nous poursuivrons la sécurisation et l'urbanisation de la RD 32, d'abord Route de Montastruc puis Route de Montjoire. Enfin la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, à laquelle adhère Paulhac, débutera dés le mois de juillet la réalisation d'un superbe Centre de Loisirs (ALSH) en prolongement du Groupe Scolaire et très prochainement installera un terrain multisports à proximité du local des jeunes.

Ces travaux et ces réalisations attestent de l'ampleur de la politique que nous conduisons pour notre Commune. Nous sommes enthousiastes, optimistes et déterminés pour Paulhac, nous souhaitons vous faire partager cet engagement.

En attendant de vous retrouver à l'occasion de notre fête communale du mois d'août, je souhaite à toutes et tous, un très bel été et de bonnes vacances.

Didier CujivesMaire de Paulhac

Fidelement, Aidila Cyrives

Vie municipale

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Le samedi 21 janvier, en présence d'André Laur, Conseiller Général du Canton et de Daniel Calas, Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, Didier Cujives et le Conseil Municipal, ont présenté leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année, aux administrés, au personnel communal et aux responsables des associations. Comme chaque année beaucoup de monde s'est pressé pour entendre l'allocution du Maire et dialoguer avec les élus. Une occasion unique de rencontres et d'échanges qui donnent à tous l'opportunité de s'informer sur l'actualité des travaux de la Commune et les projets en cours. Cette cérémonie s'est terminée comme à chaque fois autour du verre de l'amitié avec un hommage appuyé aux nouveaux habitants de la Commune et au commerce local.



DIDIER CUJIVES CONSEILLER RÉGIONAL

La dernière Assemblée Plénière du Conseil Régional de Midi-Pyrénées s'est déroulée le jeudi 28 juin 2012.



A cette occasion Didier CUJIVES a retrouvé les bancs de l'Assemblée Régionale après un intermède de deux ans qui l'avait éloigné de ses fonctions antérieures. Son retour a été rendu possible par la démission de Monique IBORRA, qui sitôt désignée candidate du Parti Socialiste aux dernières Elections Législatives a démissionné de ses fonctions à la Région permettant son remplacement par l'ancien élu régional.

Didier CUJIVES, 52 ans est chef d'entreprise depuis 1987 et exerce plusieurs mandats électoraux en Haute-Garonne. Maire de Paulhac depuis 1997, il est Vice-Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et Président du Pays Tolosan qui fédère 70 communes et plus de 100.000 habitants sur le Nord toulousain. Il est depuis 2010, sur proposition de Martin MALVY, le Président de Midi-Pyrénées Europe, le bureau de représentation de Midi-Pyrénées auprès de l'Union Européenne à Bruxelles.

Il a été Conseiller Régional de Midi-Pyrénées de 2004 à 2010, Président de la Commission Industrie, PME/PMI, Grands Groupes et Services et Président de l'agence de développement économique régionale, Midi-Pyrénées Expan

RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE MAI 2012

1^{ER} TOUR - DIMANCHE 22 AVRIL 2012

Paulhac: 891 inscrits - 796 votants soit 89,34% - 773 exprimés

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
Eva Joly	EELV	20	2,58%
Marine le Pen	FN	140	18,11%
Nicolas Sarkozy	UMP	174	22,50%
Jean-Luc Mélenchon	FG	106	13,71%
Philippe Poutou	NPA	7	0,91%
Nathalie Arthaud	LO	4	0,52%
Jacques Cheminade	SP	1	0,13%
François Bayrou	MoDem	89	11,51%
Nicolas Dupont-Aignan	DR	18	2,33%
François Hollande	PS	214	27,70%

2^{èME} TOUR - DIMANCHE 6 MAI 2012

Paulhac: 892 inscrits - 783 votants soit 87,78% - 715 exprimés

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
François Hollande	PS	399	55,80%
Nicolas Sarkosy	UMP	316	44,20%







Gérard Bapt Député de la Seconde circonscription de la Haute-Garonne

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives en France permettent d'élire les représentants siégeant à la chambre basse du Parlement. Cette chambre a eu plusieurs dénominations au cours de l'Histoire, notamment : Assemblée législative sous la Révolution, Chambre des députés sous la Restauration, la Monarchie de Juillet et la IIIe République, et enfin Assemblée nationale sous la IVe et la Ve République.

1^{ER} TOUR - DIMANCHE 3 JUIN 2012

Paulhac: 892 inscrits - 562 votants soit 63% - 551 exprimés

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
Jacqueline Escudié	AEI	4	0,72%
André Gallego	I'URCID	16	2,90%
Nicolas Bonleux	UMP	111	20,14%
Séverine Cavin	FN	76	13,79%
Patrick Le Bihan	CNIP	4	0,72%
Gérard Bapt	PS	263	47,78%
Michel Laserge	LO	3	0,54%
Charles Marziani	FG-PCF	40	7,25%
Cécile Péguin	EELV	21	3,81%
Jean-Claude Michavila	MAV	0	0%
Jean-Louis Thomas	DLR	5	0,90%
Jean Alamichel	SE	0	0%
Raphaël Isla	PP	8	1,45%
Fanny Fontugne	NPA	0	0%
Josette Augé	URP	0	0%

2^{èME} TOUR - DIMANCHE 17 JUIN 2012

Paulhac: 892 incrits - 539 votants soit 60,43% - 514 exprimés

Résultats détaillés :

CANDIDATS	PARTIS	NOMBRE DE VOIX	POURCENTAGE DE VOIX
Gérard Bapt	PS	347	67,51%
Nicolas Bonleux	UMP	167	32,49%

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 1^{ER} SEMESTRE 2012

Les séances publiques du Conseil Municipal se sont déroulées les 23 janvier, 7 mars, 16 avril et 21 mai 2012. Elles traduisent une intense activité de la part des élus communaux, elles sont précédées par des débats et des réflexions organisés au sein des commissions sectorielles présidées par chaque adjoint.

LUNDI 23 JANVIER

- Autorisation donnée au Maire de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012
- Décision d'implanter trois appareils d'éclairage public supplémentaire sur le chemin de Crayssac pour un coût estimé à 3.107 euros
- Annulation de la délibération portant désignation d'un délégué auprès du SIVOM de Montastruc la Conseillère
- Avis favorable sans observations au projet arrêté de SCOT du Nord Toulousain
- Approbation de la modification des statuts du Syndicat du Collège Georges Brassens de Montastruc la Conseillère
- Analyse de l'évolution des travaux de l'école et organisation d'une journée « Portes ouvertes » le 10 février 2012
- Discussion sur l'avancement des travaux de la chaufferie bois et sur la fourniture du combustible

- Discussion sur le projet de travaux de l'église
- Compte rendu de la rencontre avec le Comité des Fêtes et mise au point concernant les dates et les horaires de la fête locale.

MERCREDI 7 MARS

- Sollicitation auprès du Conseil Général pour le prêt d'une classe préfabriquée à la suite de la création d'une septième classe par les services de l'Education Nationale
- Assurance des risques statutaires du personnel
- Cession à l'Euro symbolique d'une partie du terrain de jeux communal à la Communauté de communes des Coteaux du Girou, en vue de l'implantation d'un équipement multisports.
- Travaux de soutènement du talus de la salle des fêtes

LUNDI 16 AVRIL

- Vote des comptes administratif et de gestion qui font apparaître pour l'exercice 2011 un résultat de clôture de
- + 471.869, 40 euros en fonctionnement et de -521.374,57 euros en investissement
- Vote du taux des taxes directes 2012 Le Conseil à l'unanimité fixe le taux des taxes des contributions directes comme suit, après une majoration de 2.3 % :

LIBELLES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUÉS Par décision	PRODUIT VOTÉ PAR Le conseil municipal
Taxe d'habitation	1 207 000	12,33%	148 823
Foncier bâti	728 500	15,63%	113 865
Foncier non bâti	32 100	85,95%	25 587
TOTAL	1 967 600		290 275.00

- Vote du budget communal 2012 équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 569 928€, et en section d'investissement à hauteur de 1 548 866 Euros, avec reprise des résultats de l'exercice 2011.
- Acquisition d'équipements scolaires pour la septième classe pour un montant de 3.707,34 Euros TTC auprès de la société CAMIF et de 567,74 Euros TTC auprès de la société SEDI
- Acquisition de trois équipements de vidéo projection pour le groupe scolaire auprès de la société LDLC-PRO pour un montant de 2 219.69€ TTC.
- Acquisition de matériel pour les services techniques (Pulvérisateur, débrousailleuse, groupe électrogène) auprès de la société Pole Vert pour un montant total de 2.762, 76 Euros TTC
- Travaux supplémentaires à l'école maternelle pour la réalisation des réseaux d'eau et d'assainissement par la société SCTP pour un montant de 9.865,21 Euros TTC
- Travaux supplémentaires de contrôle de l'église afin de déterminer la capacité portante du bâtiment, notamment sur sa façade occidentale par la société GEOTEC pour un montant de 3 827.20€ TTC.
- Travaux supplémentaires pour la chaufferie bois pour la réfection de l'enrobé du parking d'accès par la Société CHTP pour un montant de 9 800.44€ TTC
- Acquisition de fournitures pour l'installation d'une clôture autour de divers espaces communaux auprès de la société POLE VERT, pour un montant de 1 480.60€ TTC
- Information sur les Travaux d'urbanisation de la route départementale 32 qui s'articulent autour de deux projets :
- La 2ème tranche de la RD 32 (du Chemin de Crayssac au terrain de sport) estimée à 150 000€ TTC.
- La portion de la Route de Montjoire (giratoire à la salle des fêtes), estimée de 80 000€ TTC
- Information sur le programme d'effacement des réseaux qui a été déposé auprès du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (S.D.E.H.G.) pour la Route de Montjoire, la Place du Village et la Rue du Lavoir.
- Refus d'adoption du rapport sur l'eau pour l'exercice 2010, du fait de plusieurs points de discordance tel que présenté par le Syndicat Intercommunal des Eaux Tarn et Girou

- Mise en place du nouveau site internet de la Commune
- Débat sur le lieu d'implantation de la classe préfabriquée, à la suite de l'opposition des parents contre une installation hors de l'enceinte scolaire. Décision pour étudier toutes les différentes possibilités.
- Accord pour l'utilisation du terrain de jeux communal pour l'école de football de Montjoire

LUNDI 21 MAI

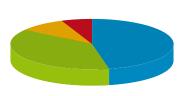
- Inscription au programme 2012 des constructions scolaires du 1er degré du Conseil Général pour les travaux de restructuration de l'école maternelle et l'extension du dortoir.
- Adoption de l'avant projet détaillé du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne pour les travaux d'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication (Route Départementale 32 et autour de l'église) pour un montant estimé à 55 .099 Euros
- Décision modificative d'investissement
- Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Réévaluation des honoraires de la maîtrise d'œuvre pour la chaufferie bois
- Mise en vente de biens meubles appartenant à la Commune
- Décision définitive de l'implantation de la classe préfabriquée supplémentaire dans la cour de récréation
- Débat en vue de la sécurisation de l'école en dehors des heures d'ouvertures
- Information sur les travaux de l'église qui ne devraient pas débuter avant le mois de septembre



LE BUDGET 2012

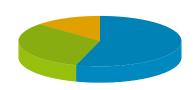
Le budget 2012 traduit les investissements conséquents qui ont été réalisés sur 2011 et 2012 : urbanisation de la route de Montastruc, rénovation de l'école, création de la chaufferie des bâtiments communaux. A cela s'ajoute le projet de rénovation de l'église, qui représente une partie des investissements nouveaux en 2012. Ainsi, la section d'investissement présente des montants plus importants que les exercices précédents, notamment en matière de remboursements d'emprunts dont la majeure partie sont des crédits relais, permettant de s'acquitter des travaux effectués avant le virement des subventions. En ce qui concerne la section de fonctionnement, les chiffres sont très stables, notamment, l'augmentation des taux des taxes locales qui a été, comme depuis le début de la mandature, indexée sur l'inflation soit +2,30% par rapport aux taux 2011.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 569 928 €



Frais de fonctionnement
267 097 € > 47%
Indemnités élus
51 800 € > 9%
Virement à la section d'investissement
33 921 € > 6%
Salaires personnel
217 110 € > 38%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 569 928 €



Dotation de l'état

181 587 € > 32%

Impôts locaux

312 831 € > 55%

Recettes diverses (loyers, repas cantine...)

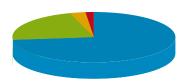
75 510 € > 13%

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 147 649 €



Nouveaux investissements 2012 576 988 € > 27% Remboursement emprunts (capital) 271 443 € > 13% Reste à réaliser 2011 1 299 219 € > 60%

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 147 649 €



Subventions et emprunt
1 578 042 € > 73%
Taxes locales d'équipement + TVA
63 817 € > 3%
Autofinancement (excédent résultat 2011)
471 869 € > 22%
Autofinancement 2012
33 921 € > 2%

LES TAXES LOCALES 2012 DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DES COTEAUX DU GIROU (C3G)

Pour apprécier la situation de Paulhac en matière de pression fiscale, le tableau ci-dessous présente les taux des taxes pour les communes environnantes appartenant à la C3G. Paulhac maintient donc une pression fiscale modérée compte tenu des équipements et des investissements réalisés.

	Taxe habitation	Rang	Taxe foncier bâti	Rang	Taxe foncier non bâti	Rang
SAINT-JEAN-L'HERM	7.23	1	9.64	4	51.48	2
GÉMIL	8.77	2	9.22	3	71.52	5
BONREPOS-RIQUET	8.94	3	8.17	1	46.81	1
SAINT-PIERRE	9.83	4	10.33	5	81.90	9
MONTPITOL	10.29	5	13.66	8	79.14	6
BAZUS	10.67	6	8.44	2	61.55	3
MONTASTRUC LA CONSEILLÈRE	11.22	7	15.10	9	91.59	12
ROQUESERIERE	11.66	8	11.88	6	79.99	8
PAULHAC	12.33	9	15.63	11	85.94	11
VERFEIL	12.98	10	20.16	13	82.44	10
MONTJOIRE	13.04	11	16.94	12	79.91	7
LAPEYROUSE FOSSAT	13.31	12	15.25	10	116.52	14
GARIDECH	13.37	13	12.83	7	95.00	13
GRAGNAGUE	14.94	14	13.15	14	65.38	4

UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR NOS ENFANTS, VISITE GUIDÉE...

Nous annoncions dans notre dernier bulletin que les enfants pourraient occuper cette nouvelle école au plus tard pour la rentrée des vacances de Pâques. Grace au travail assidu et complémentaire de Lucie LAURENT conseillère municipale et de Jean Pierre AZALBERT maire adjoint, l'école a pu être livrée pour la rentrée des vacances de février.

Ainsi après une dernière semaine difficile dans les préfabriqués en raison d'un froid sibérien, avec l'aide de nombreux parents, du personnel municipal, des enseignants et des membres du Conseil Municipal, tous les meubles et matériel pédagogique ont été déménagés pour regagner leur emplacement définitif à la nouvelle école.

Le chantier d'un coût de 1.200.000 euros TTC a été mené tambour battant - moins de 8 mois pour reconstruire un

groupe scolaire de 6 classes, sa cantine, sa cuisine et la salle de motricité.

Seuls les murs extérieurs ont été conservés ainsi que la toiture quand c'était possible. L'agrandissement a permis un gain d'espace de l'ordre de 300 m². Les objectifs de ce chantier étaient doubles:

- La mise aux normes de sécurité d'accessibilité et d'isolation thermique et phonique pour un meilleur confort de tous
- L'agrandissement et l'optimisation de l'utilisation des locaux ont été largement atteints avec un embellissement général.

VISITE GUIDÉE DE L'ÉCOLE



... SUITE DE LA VISITE













PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

UNE NOUVELLE CLASSE POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2012

La rentrée de septembre 2011 avait vu l'ouverture d'une 6ème classe.

Au mois de février 2012, sur la base de l'effectif prévisionnel connu soit 170 enfants, l'Inspection d'Académie a décidé l'ouverture d'une 7ème classe. Dès l'annonce, la municipalité a rencontré la directrice Mme Pascale PE-TIT pour envisager toutes les solutions possibles. Il a été retenu la solution d'ouvrir cette classe dans un bâtiment préfabriqué mis à disposition gratuitement par le Conseil Général de la Haute Garonne.

Une phase de concertation s'est ensuite engagée avec les parents d'élèves quant à l'implantation de ce bâtiment. Trois solutions ont été envisagées.

Une première dans le jardin derrière la bibliothèque de l'association « Caractères » avec comme contrainte forte l'éloignement de la cour de récréation, mais surtout la traversée de la route départementale.

Une deuxième dans le prolongement du bâtiment maternelle avec de multiples contraintes : un terrain d'assise en forte pente, une situation qui impacte les travaux de construction du futur ALSH qui viennent de commencer, des difficultés d'accès et un surcoût non négligeable pour les travaux d'adaptation au sol.

Enfin, une troisième dans la cour de récréation entre les bâtiments « cantine » et « maternelle ». Après examen des différentes contraintes le Conseil Municipal a décidé de retenir ce dernier site.

Sauf imprévus de dernière minute, la construction de ce bâtiment préfabriqué d'une surface utile de 51 m² se fera au cours du mois d'août et il sera opérationnel à la rentrée de septembre.

EFFECTIFS SCOLAIRES 2012 / 2013

PETITE SECTION-MOYENNE SECTION Eléonore PELLETIER	24 élèves
PETITE SECTION-MOYENNE SECTION Nathalie TABIS	25 élèves
GRANDES SECTION Richard BARDON	22 élèves
CP- Muriel DELMAS	22 élèves
CE1 - Pascale PETIT	23 élèves
CE2 - CM1- Madame LACOMBE	25 élèves
CM1-CM2- Eric ATON	24 élèves
TOTAL	165 élèves

RESTAURATION SCOLAIRE, UN PAS DE PLUS VERS LA QUALITÉ

Dans la perspective d'offrir une alimentation de qualité au meilleur prix, le Conseil Municipal a lancé un appel d'offres à destination de professionnels de la restauration scolaire. Neuf prestataires ont retiré un dossier de candidature. Le lauréat sera retenu au cours de l'été à l'issue d'une étude comparative, économique et gustative, à laquelle les délégués des parents d'élèves ont été invités.

Comme chaque année l'inscription au restaurant scolaire est obligatoire. Il est demandé aux parents d'inscrire leur(s) enfant(s) avant le vendredi 24 août à la Mairie, par téléphone au 05.61.84.25.30 ou par courrier électronique à l'adresse secretariat@paulhac.fr

HORAIRES

Ecole: de 9h à 12h - de 13h 45 à 16h 45

ALAE: de 7h30 à 9h30 - de 12h à 13h45 et de 16h45 à

18h30

ALSH: mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

CONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS... C'EST PARTI!

Le démarrage du chantier pour la construction de notre nouvel ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) est fixé au 22 juillet 2012.

Ce bâtiment de 250 m² comprenant une aire de jeu nous permettra d'accueillir nos enfants dans des locaux flambants neufs et adaptés à ce type d'accueil. Il sera intégré à notre pôle scolaire et pourra à ce titre être mutualisé avec l'école.





UN CARNAVAL DES ENFANTS EN JAUNE ET BLEU : "UN SUCCÈS POUR BLU"



Le carnaval de Paulhac a donné rendez vous à toutes les familles de la commune le samedi 12 mai à l'école. Sur le thème du dessin animé de Rio, le char Blu a conduit tous les enfants dans les rues paulhacoises pour un défilé de toutes les couleurs. Organisé par l'Amicale Laïque et l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole), enfants, adolescents, parents, aînés, amis se sont retrouvés pour ce moment festif attendu par beaucoup. Le héros de cet évènement Blu, a été confectionné par les enfants avec l'aide des animateurs pendant le temps ALAE. Et quel travail pour accomplir ce char ! Le cortège est parti de l'école accompagné dans la bonne humeur par la bandas de Paulhac, depuis peu constituée. Elle a porté le défilé durant près d'une heure grâce à sa musique festive et sa convivialité. Les enfants, tous déguisés, ont pu fêter cela comme il se doit avec confettis, instruments de musique et colliers de fleurs crées par les enfants et les animateurs quelques semaines plus tôt. Le char majestueux et élégant est ensuite revenu à l'école pour continuer la fête. La bandas a fait retentir toute la puissance de ses instruments en faisant partager sa musique aux participants. Puis les familles ont pu se délecter du spectacle offert par les animateurs de l'ALAE qui ont préparé des chorégraphies avec des enfants de l'école. Ce fut un vrai travail de groupe puisque costumes et mémorisation des danses étaient préparés depuis plusieurs mois. Et le résultat fut un véritable moment de convivialité, d'échanges, de partages avec des sourires qui se reflétaient sur chacun des visages présents à cette manifestation. Les familles se sont ensuite dirigées dans cette joie communicative vers la salle des fêtes où l'Amicale Laïque offrait aux enfants le goûter et un coin discothèque pour continuer la fête. Un grand merci particulier à la Bandas de Paulhac "los Bomberos" qui a participé bénévolement à cette manifestation. Un grand merci également à l'Amicale Laïque pour sa participation à cet évènement, à son aide et aux temps donnés. Un grand bravo aux animateurs de l'ALAE pour le travail accompli et ce bonheur partagé avec les enfants. Et enfin merci à tous d'avoir participé à ce carnaval!

Coline Deregnaucourt, Directrice ALAE ALSH à l'Ecole de Paulhac 06.81.12.53.56

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou

LE FUTUR TERRAIN MULTI-SPORTS, UNE PRIORITÉ POUR LES JEUNES!



(C3G) dans le cadre de sa compétence enfance-jeunesse a décidé l'installation de terrains multisports sur son territoire. Ils permettront la pratique de différents sports comme le basket, le football, le hand-ball, le volley... Dix communes accueilleront cet équipement (9 équipements multi-sports et 1 skate park). Les équipements multisports seront identiques pour toutes les communes concernées : 25m x12m. Les terrains seront bien enten-

du accessibles aux handicapés. L'équipement de Paulhac sera installé à la fin de l'année 2012, au plus tard début 2013 sur le terrain de jeux situé à proximité immédiate de l'abri jeunes, sur la route de Montastruc. Ainsi avec cette nouvelle installation cet endroit deviendra un véritable espace récréatif et de loisirs à destination de la jeunesse paulhacoise.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la Commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ; il est là pour vous aider et vous conseiller pour les différents problèmes que vous pourriez rencontrer lors de la constitution d'un dossier d'aide sociale ou autre.

Membres du CCAS de Paulhac : Josette Auriol (Présidente), Henri Benoît, Alain Font, Henri Germain, Viviane Léger, Françoise Marian, Henri Marian vous souhaitent d'excellentes vacances et restent à votre écoute.

Dans une ambiance festive assurée et dans la bonne humeur, le repas de nos anciens et des nouveaux retraités, se déroulera le dimanche 25 novembre 2012 dans la salle des fêtes à partir de 12h00



TRAVAUX DE L'EGLISE, UN GRAND CHANTIER POUR DEMAIN



On se rappelle l'approbation du Conseil Municipal le 17 janvier 2011 pour engager le programme de rénovation de l'église communale. A la fin de l'année 2011 les travaux de forage ont débuté pour mesurer la solidité des fonda-

tions. Malheureusement les résultats des études ont confirmé les craintes initiales concernant la fragilité de la structure du bâtiment (apparition de fissures sur les murs extérieurs, les voûtes, les arcs intérieurs) et sur la nécessité de procéder à un renforcement important. La cause de ces désordres semble être le vieillissement des maçonneries par altération des joints et l'instabilité du sol des fondations constitué de remblais, d'argile ou d'argile marneuse. Le Conseil Municipal a décidé de réaliser une première tranche de consolidation de la structure par approfondissement des fondations existantes et dépose de l'intérieur, essentiellement sur la partie gros œuvre et facades. Une seconde tranche à échéance de trois ans permettrait de réaliser les travaux de menuiserie, plâtrerie, seconde partie de l'électricité, peinture et vitraux. L'appel d'offres sera lancé avant le 15 septembre 2012 et les ordres de service donnés au 15 octobre 2012

UN MARCHÉ GOURMAND À PAULHAC : TOUS LES MERCREDIS DE 16 À 20 HEURES



Il n'a pas la prétention d'être un grand marché avec des allées interminables, mais il a le mérite d'exister. Avec ses avantages : la qualité et la fraîcheur des produits, le choix, et le contact qui fait tout le charme des marchés. On peut commencer par les fruits et légumes chez Claude : un étal garni et coloré avec tout ce que l'on peut souhaiter. Laurent, le pizzaiolo, fait venir la farine, l'huile d'olive et les tomates d'Italie pour ses vingt-et-une pizzas salées et quatre sucrées. Yannick se procure les volailles chez un éleveur du Tarn et fait volontiers goûter sa charcuterie "maison". Pour les poulets rôtis, ou pintades, lapins, canettes, il faut s'adresser à Michel. Dans des bocaux traditionnels, Pierre propose conserves artisanales : jambonneau, pâtés divers, boudin. Quant à la boucherie-charcuterie traditionnelle, Eddy est prêt à vous servir du bœuf, agneau, veau, porc et la charcuterie aveyronnaise. Encore des produits régionaux pour les fromagers, Brigitte et Bernard, qui s'approvisionnent dans une petite fromagerie de chèvre, et

proposent du brebis des Pyrénées ou tous les grands classiques de nos tables. N'oublions pas les olives, les fruits secs, les épices avec Sébastien et avant de partir, un petit tour chez Aurélie, coiffeuse, qui, dans son véhicule aménagé domptera vos cheveux. Au passage, vous pourrez même acheter le pain.

COMMERCE MULTI-SERVICES DU QUARTZ ET SA PIZZERIA - OUVERT 7/7 JOURS

L'épicerie du Quartz vient de fêter ses 1 an d'existence : épicerie multiservices, bar, restaurant, pizzas à emporter, volailles et plats cuisinés - 7 chemin de Creyssac Téléphone 05 61 84 24 42.

ETRE CITOYEN RESPONSABLE ET AUTONOME

"Etre libre, c'est se gouverner soi-même. Consentir à la règle qu'on se donne n'a rien d'humiliant. Si tu fais la loi, il est normal que tu lui obéisses. Sinon, tu ne te respectes plus toi-même". (Ecrivain-philosophe - Régis Debray - extrait de "La République expliquée à ma fille", Seuil, 1998.)

De nombreux actes de malveillances ont eu lieu sur la commune avec l'arrivée du printemps, tout d'abord le week-end du 1er mai avec le vol d'une grande partie de nos sapinettes au calvaire et sur le chemin de Creyssac (route du Quartz). Depuis nous avons constaté des dégradations et des tags sur les bâtiments communaux, des enfoncements de portes métalliques, des boites aux lettres écrasées..

Le derrière de la salle des fêtes, où s'organisent régulièrement des concentrations tard dans la nuit, de scooters, de mobylettes bruyantes qui sont gênantes pour les riverains. Ces derniers l'ont fait remarquer à ces groupes de jeunes qui répondent par des insultes et le caillassage de leurs portes d'entrée et de volets. Le sol est en permanence jonché de bouteilles d'alcool, de canettes en tous genres et de paquets de cigarettes.

Le talus qui donne sur l'aire de jeux des enfants en bas âge sert régulièrement aux plus grands à faire du toboggan entre les plantations qui sont détériorées et arrachées.

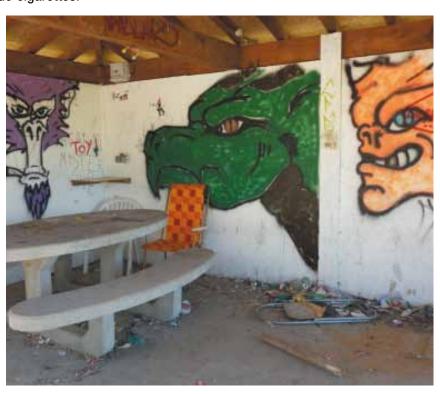
La cour de l'école, que ces groupes investissent en escaladant la clôture, la nuit venue, est un lieu inapproprié pour faire des matchs de foot et autres rencontres très bruyantes.

Quant à "l'abri des jeunes" sur le terrain de jeux (que nous remettons inlassablement en état chaque année) il a été durant tout l'hiver un amoncellement de détritus, malgré la mise en place d'une poubelle et d'un container, etc...

Enfin, plus grave : des jets de projectiles sur les automobilistes la nuit venue,

dans le centre du village, font également partie des incivilités dangereuses et récurrentes : ces envois de bombes à eau, de cailloux et boules de papier mouillé sur les automobilistes, qui surpris par ces chocs sur leur véhicule font des embardées sur la chaussée ce qui peut engendrer de très graves accidents et fragiliser les conducteurs

Le Maire et le Conseil municipal s'émeuvent du comportement d'une partie de nos jeunes et entendent trouver des solutions pour protéger la tranquillité de tous, la sécurité des habitants et leurs biens. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de déposer plainte à chaque nouvelle dégradation sur les bâtiments communaux, actes d'incivilités variés, intrusion dans des lieux communaux sans autorisation, regroupements bruyants durant la nuit. Monsieur le Maire a adressé par ailleurs une lettre au Commandant de la Gendarmerie de l'Union afin de demander des patrouilles plus fréquentes la nuit sur la Commune. A la suite de ce courrier il a été décidé par la Gendarmerie en lien avec la Municipalité un plan d'actions pour cet été qui assurera la tranquillité nécessaire à tous les administrés.



Coup de cœur

"DES HOMMES ET DES BÊTES"

COMPLEXE CANIN DES WALLABIES

(pension de chiens, dressage, élevage) de Patrick Delrieu 05 61 842 358 ou delrieu.wallabies@wanadoo.fr



Dans les années 85, Patrick Delrieu installe sa garderie de chiens au lieu dit "Lasgraille" avec sa femme Claudine et leurs trois enfants. Actuellement sur la route de Montastruc, vous apercevez, en retrait, dans un parc arboré et très fleuri ou certains arbres sont taillés en silhouettes animales le "Complexe Canin des Wallabies". C'est là depuis une quinzaine d'années, au lieu dit "Millefol" que Patrick et Claudine se sont définitivement installés et ont construit ce complexe.

Cette famille passionnée de rugby dont les deux garçons appartiennent aux Club de Balma et de Montastruc/Verfeil ont choisi beaucoup de noms rugbystiques : Wallabies en l'honneur de l'équipe nationale de rugby à XV australienne et l'on retrouve les noms de leurs chiens Eden (Eden park stade d'Auckland en Nouvelle-Zélande), Guiness (Irlande),

18



Une journée type de Patrick: il s'occupe de ses pensionnaires qui la nuit sont en box individuels et la iournée en liberté dans un espace clôturé et pour les chiens qui n'aiment pas la compagnie il y a un petit jardin privatif attenant à leur box. Il entretient ses espaces verts et en tant que Maître

chien, forme et éduque des chiens dans le but d'en faire des compagnons utiles. Ces animaux sont les auxiliaires efficaces de la police, de l'armée, de la gendarmerie, de la sécurité civile ou de sociétés de gardiennage.

Outre le dressage il apporte à l'animal tous les soins nécessaires à sa bonne santé (nourriture, propreté). Il fait travailler le chien alors qu'il est encore jeune. Il lui apprend l'obéissance et la patience. Il l'initie à l'attaque et au port d'objets. Il lui apprend à marquer un arrêt devant chaque obstacle, à retrouver une personne après avoir flairé un objet lui appartenant, ... inlassablement, il lui fait faire des exercices de pistage, l'habitue à travailler dans différents types de situations (le feu, l'eau, la neige).

Il s'occupe également de son élevage de chiens LOF proposés à la vente "bergers allemand" et "bergers belge tervuren" dont voici les caractéristiques qui les définissent :

- Le berger allemand est un chien polyvalent qui a la faculté de mixer intelligemment réflexes conditionnés dus à l'apprentissage et prédisposition à prendre des initiatives. Il est capable d'ouvrir un oeil curieux sur l'extérieur et s'adapter aux circonstances. On le retrouve dans toutes les diciplines (ring*, campagne**, cavage***, pistage, RCI****, agility, cross, endurance, ...)
- Le berger belge Tervuren qui vole souvent la vedette au berger allemand est le résultat d'un croisement d'un groenendael et d'une chienne berger belge à poils longs en 1891 par le Professeur Reul. Chien impétueux, hyperactif, hypersensible et intelligent. Il est très vigilant pour ses maitres et les enfants.

Patrick entraîne ses chiens "Eden" et "Guiness" depuis 2010 pour les Championnats de France en Troupeaux où ils sont régulièrement sélectionnés. Un troupeau de brebis et de chèvres fait partie du complexe et sert pour l'entrainement.

Patrick est aidé au quotidien par une employée et sa femme Claudine gère la partie administrative en plus de son travail à l'extérieur du Complexe. Des journées fort bien remplies pour ces amoureux inconditionnels des animaux à qui vous pouvez confier vos chiens en toute sécurité, si vous devez vous absenter pour des petits ou longs séjours. Si votre chien ne vous obéit pas, vous pouvez contacter Patrick, il l'éduquera et votre compagnon a quatre pattes vous reviendra métamorphosé. La journée de pension est 12€ et 15€ pour les chiens avec enclos privatif.

<u>Ring*</u>: épreuves de dressage où le chien est jugé sur ses aptitudes naturelles au saut d'obstacle, l'obéissance, la combattivité (appelé aussi mordant) et le pistage. <u>Campagne**</u>: exercices de sauts, d'obéissance et de défense s'ajoutent deux épreuves

de pistage et de travail à l'eau. Cavage***: recherche de truffes.

RCI ****: le trajet de la piste varie selon le niveau du chien : il est constitué de lignes plus ou moins longues, . Le long de cette piste, sont déposés des objets (bâtonnets de cuir, moquette, bois, etc...) que le chien doit désigner (position couchée généralement) ou rapporter à son maître et dont le nombre dépend du niveau demandé. Chaque piste se termine par un objet final.

STUDIO BEAUTÉ "CHEZ VOUS OU CHEZ MOI"

Isabelle Fillion : 9 square du Pré Vert 06 21 65 24 86 ou 05 61 99 07 65

Habiter à la campagne, profiter de sa famille et exercer son métier en toute indépendance : un rêve pour certains, une réalité pour ceux qui s'installent à Paulhac en pleine expansion.

Après, Caroline, couturière d'ameublement et Sandrine, créatrice de bijoux, Isabelle, esthéticienne, se lance. Son métier, elle le connaît parfaitement : une vingtaine d'années de pratique, et son propre salon qu'elle exploite aux portes de Toulouse pendant onze ans.

L'opportunité de céder son local et Isabelle envisage son métier autrement : non seulement elle emménage une pièce de sa maison, mais se rend aussi chez les clientes. Pratique pour les mamans qui ont des bébés à surveiller, des personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou tout simplement qui préfèrent recevoir les soins chez elles, dans leur cadre.

Studio Beauté "chez vous ou chez moi": Isabelle ne voit que des avantages dans cette formule. Une indépendance totale, l'avantage de pouvoir s'occuper des clientes sans être dérangée et assez rare pour être signalé, une disponibilité sept jours sur sept, sur rendez-vous. Même le dimanche! Tentant pour les clientes qui travaillent toute la semaine...

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Le forum des associations a lieu le 7 septembre 2012 dans la salle des fêtes de 16h30 à 19h30. C'est une occasion unique de découvrir la richesse du tissu associatif dynamique et dévoué de Paulhac.

Pascal HUC, Président de l'Association des Clubs de Créatisiasmes remercie les responsables des clubs de gym, de rando, far west country et la chorale d'offrir à leurs adhérents des activités qui répondent à leur demandes. Pascal Huc 05 61 84 71 89 - pascal.huc@orange.fr

(Créatisiasme mot créé par les écoliers de Paulhac « créati » de création et « siasme » de enthousisame)

FAR WEST COUNTRY 31

Réservez déjà le dimanche 7 octobre 2012 et le dimanche 16 décembre 2012.

Pour sa 3ème année d'existence, Far West Country 31 vous propose des cours de danse country et line danse, sur tous types de musique : country, celtique, rock, cha-cha, madison etc... Les cours sont ouverts aux adultes et aux ados à partir de 13 ans. Vous pouvez donc venir en famille.

Nous espérons revoir nos anciens adhérents, ainsi que de nouvelles personnes désireuses de découvrir cette activité conviviale et festive. Déroulement des cours les vendredis à partir de 20h, à la salle des fêtes de Paulhac.

Aprés-midi de révisions : Ouverts à tous, 3 à 4 dimanches après-midi dans l'année de 15h à 18h.

Révisions des danses et initiation pour les débutants afin de découvrir l'activité Déco wester.

Véronique Pouliquen : 06 86 84 57 27

veroniquepouliquen@free.fr

Véronique Foulquier : 06 73 83 997 0 veronique.foulquier81@orange.fr

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

TARIFS + ADHÉSION: 15€

1^{re} partie : débutants 2^e partie : non débutants Pour adultes : 65€/an
Pour les 13-16 ans : 55€/an

CLUB GYM

Une année de plus se termine. J'ai clôturé la saison avec un cours de danse africaine . Les djembés ont résonné dans tout le village nous entrainant avec eux vers des contrées lointaines. En cette fin d'année j'ai demandé aux adhérentes de faire l'article à ma place, voici le point de vue de quelques unes d'entre elles (Christelle, Juliette, Sophie, Sandrine, Séverine) que je remercie. "Cours très diversifiés,



jamais répétitifs et donc jamais rébarbatifs, on y va toujours avec plaisir. Muriel est toujours souriante, très dynamique et une bonne humeur constante règne dans ses cours". "Ce que je préfère, c'est que les cours sont différents chaque semaine: Step, Cardio, Yos, Abdos-Fessiers...Et on ne le sait jamais à l'avance, du coup c'est la bonne (ou mauvaise) surprise à chaque fois. Mais comme l'ambiance est très conviviale, je ne regrette finalement jamais d'être venue!"

"Muriel fait tout pour que son cours réponde au mieux aux attentes de ses adhérentes. Elle a cette capacité d'adaptation quasi-innée dont seuls quelques rares professeurs bénéficient encore de nos jours. Alors quand Monsieur le maire dira "ça suffit", je lui répondrai : "Véronique et Davina ont fait Gym Tonic, Mia Frye a fait Popstars, Muriel aura donné son cours de Gym à Paulhac. VOILA..."Des cours variés, de la musique diversifiée, dans une ambiance décontractée et enjouée, Les cours du mardi soir, quand on y a goûté, on ne

peut plus s'en passer. Venez donc avec nous pour vous éclater!". "Cours dynamique et varié avec un choix de musiques toujours actuelles et entraînantes. Il y en a pour tous les goûts entre step, cardio, danse, abdo, fessiers... Même si quelque fois c'est difficile de ressortir le mardi soir à 20h30, surtout l'hiver, j'apprécie ce cours pour son ambiance sympathique et conviviale dans le rire et la bonne humeur".

"Le mardi soir c'est sport avec Muriel! En forme ou non au début du cours, on ressort toujours avec le sourire. Chaque fois, c'est la surprise : step, body attack, body combat, exercices avec un élastique, chorégraphies latino ou hip-hop... Les thèmes des séances sont variés, dynamiques et parfois éprouvants! On termine en beauté avec des abdos-fessiers et du stretching pour se délasser.

Merci Muriel pour ta motivation et ton enthousiasme communicatif."

Cours le mardi de 20h30 à 21h30 - Tarifs : 80 euros pour les anciennes adhérentes et 100 euros pour les nouveaux adhérents. 1er cours la mardi 11 septembre

Contact Muriel: 05 61 84 61 50 dhouailly.muriel@neuf.fr

CLUB ATELIER DE CHANT CHORAL



La saison 2011/2012 de l'atelier chant-chorale s'est achevée lors du gala de fin d'année de l'association par une présentation de quelques chants issus de son répertoire (Mozart, Ravel, Rossini, les Frères Jacques ...).

Nous tenons à remercier Véronique Pouliquen, qui a œu-

vré en sa qualité de chef de chœur depuis la création de cette activité au sein de l'association, et quitte sa fonction à l'issue de cette saison. L'atelier chant-chorale reprendra à la rentrée prochaine sous la direction d'un nouveau chef de chœur. Pour plus de renseignements sur l'activité, nous vous invitons à contacter Sophie (06.25.00.21.69) ou lsabelle (06.30.77.08.43). Aucune connaissance musicale particulière n'est demandée. Seul le plaisir de chanter ensemble nous motive.

Sophie: 06 25 00 21 69 ou Isabelle: 06 30 78 43

CLUB RANDO



Après une année riche en randonnées, notamment dans le Sidobre et la Montagne Noire, la saison s'est en partie terminée par le Poutou, qui cette année, malgré la date avancée pour cause d'élection a eu un succès certain, malgré le peu de participation et d'intérêt des paulhacois.

En attendant la reprise en septembre, nous participerons durant les mois de juillet et août aux nombreuses randonnées nocturnes organisées dans et par les vignobles du gaillacois, moments très agréables et conviviaux. Si vous êtes tenté par la randonnée, avec une équipe sympa et dynamique, nous vous attendons des les premières semaines de septembre.

Jacky Léger 06 07 49 71 95 ou jleger@paulhac.fr

LA PÉTANQUE PAULHACOISE ET LES CONCOURS DE BELOTE



Nous avons clôturé l'année 2011 avec succès par un réveillon très réussi. les concours de belote se sont terminés mi-avril par un apéritif dinatoire ainsi que la remise des récompenses, ensuite nous avons enchaîné par les concours de pétanque du Vendredi soir, qui sont très appréciés par tous nos invités de plus plus nombreux.

En ce qui concerne nos activités associatives nous sommes très fièrs d'avoir servi une choucroute le 31 mars dans une ambiance chaleureuse animé par l'orchestre Aurélien.

Nous remercions aussi tous les amis qui nous nous ont accompagné à la sortie du 20 mai à salle sur Cérou. En effet le cochon à la broche et la sympathique accordéoniste ont égayé et réchauffé cette journée pluvieuse et froide.

Nous venons de décerner le trophée Salomon qui a été remporté par l'équipe Fedou ; la soirée c'est terminée dans une ambiance festive avec un apéritif suivi d'une grillade malgré un temps incertain et un match trouble fête.

Nous vous invitons à venir aussi nombreux le Vendredi soir en attendant le Trophée du Quartz prévu le 29 septembre et un thé dansant, dans la salle des fêtes, pour clôturer l'année le 4 novembre.

Le club est ouvert à tous, les mercredis à partir du 4 juillet de 14h à 18h et nous vous vous souhaitons un très bel été.

Président Yves Gauguelin : 05 61 843 103

yves.gauguelin@orange.fr

Trésorier François Deloffre : 06 09 355 260

ou francoisdeloffre@orange.fr

ECOLE DE DANSE "LY DANSE"

L'association Ly Danse a vu le jour en septembre 2011, elle compte aujourd'hui 33 adhérents . Son spectacle sera le 6 juillet. Les cours de danse sont assures par Lydie professeur diplômé d'état en danse classique et tendance jazz. Les cours reprendront mi-septembre pour plus de renseignements l'association sera présente au forum des associations .

Les tarifs : éveil - 60 euros le trimestre classique et jazz - 70 euros le trimestre.

Lydie: 06 59 53 24 46 ou valenclem@free.fr

LE CLUB DE L'AMITIÉ



Durant les mois de juillet et août, le Club de l'Amitié sera ouvert les mardis et vendredis de 14h à 17h. En septembre les horaires normaux reprendront : 13h30 à 17h. N"oubliez pas les lotos mensuels, chaque 2ème mardi de chaque mois.

Programme du 2ème semestre :

- 5 juillet : Promenade en péniche sur la garonne et le canal,
- 8 septembre : Journée pétanque,
- 14 octobre : Repas des anniversaires et tombola,
- 2 décembre : Repas de fin d'année,
- 11 décembre : loto mensuel et Assemblé Générale.

Présidente Solange Bottega 06 61 87 67 73 Marie-Claire Crosta 05 61 84 25 50

ASSOCIATION CARACTÈRE BIBLIOTHÈQUE, LUDOTHÈQUE



"Cet espace vivant est dédié à notre passion commune qui est le livre et le jeu, mais aussi à la culture dans ses différents espaces de création et d'échanges..."

Permanences/horaires:

- Mercredi : 17h-18h même pendant les vacances scolaires (sauf jours fériés)
- Vendredi : 10h-12h : accueil enfants non scolarisés (hors vacances scolaires)
- Vendredi : 17h-18h (hors vacances scolaires)
- Vendredi et Samedi : 10h-12h (sauf jours fériés)

Ou sur rendez-vous! Déplacements à domiciles possibles...

<u>ADHÉSION</u>: familiale/an 15 euros. Prêt de 4 livres/personne/mois & jeux (caution de 30 euros).

<u>ADHÉSION</u>: offerte pour tout enfant de CP et à 10€ pour sa famille.

ADHÉSION: 6€ pour les assistantes maternelles

Bureau : Christelle Masoch (présidente), Sandrine Bouche (trésorière), Sandrine Sans (vice trésorière), Colette Dufresne (secrétaire), Julia Dorembus (vice secrétaire).

06 76 362 903 - 06 82 364 094 asso.caracteres@paulhac.fr

AMICALE LAÏOUE

MANDAT	NOM	TÉLÉPHONE	PORTABLE
Président	Patrice Ricard	05 34 26 11 73	06 83 82 97 71
Vice-Président	Lionel Tournadre	05 61 75 92 64	06 87 70 69 70
Trésorière	Isabelle Castillon	05 34 26 15 82	06 62 45 48 84
Trésorier Adjoint	Jérôme Pelfort	05 61 84 94 93	06 62 56 56 89
Secrétaire Adjoint	Rahnia Allouche		
Membre Permanent	Véronique Cabrol	05 34 26 48 70	06 59 02 89 89
Membre Permanent	Caroline Henry	05 61 84 17 05	06 08 00 49 87
Membre Permanent	Caroline Arguel	09 54 38 90 90	06 11 50 47 52

Au travers de nos manifestations (séance cinéma, loto, carnaval, kermesse,...) ainsi que les dons consentis par les adhérents, nous finançons la majeure partie des activités périphériques organisées par les enseignants. Chacun des enfants de l'école peut ainsi participer aux différentes sorties tout en minimisant l'effort financier demandé aux parents. Notre action et votre soutien à tous ont permis cette année encore l'organisation de plusieurs sorties, dont une classe découverte pour les classes de CP, CE1 et CE2. L'objectif des enseignants étant, que pendant la durée de la scolarité d'un élève à l'école de Paulhac, chaque enfant en bénéficie au moins une fois. A la rentrée prochaine, l'ouverture d'une septième classe est bien évidemment très positive. Elle impliquera aussi la nécessité de moyens supplémentaires. L'amicale laïque doit répondre présente et vous tous également, en particulier les parents de nos " tout-petits" qui pour certains s'installent tout juste à Paulhac. Nous fondons une partie de nos espoirs 2012-2013 sur vous. A cette veille de vacances, nous tenions sincèrement à vous remercier tous, pour votre soutien, votre aide et l'intérêt que vous nous portez à chaque événement. Il est également important que le renouvellement du bureau de l'amicale (nombreux départs) soit assuré et nous vous convions d'ores et déjà nombreux à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra en octobre prochain. Bonnes vacances.

THÉÂTRE LUDISCÈNE



La troupe de l'atelier adulte tourne son spectacle "le Centre" depuis un an sur la scène amateur toulousaine et travaillera un nouveau spectacle dés septembre 2012.

Les ateliers se déroulent salle des fêtes de Paulhac :

- enfants : le lundi de 17h à 18h tarif : 140€ / l'année
- adolescents : le lundi de 18h à 19h tarif : 140€ / l'année
- adultes : le lundi de 21h à 23h tarif :180€ / l'année

Inscription le 7 septembre au forum des associations et tous les lundi durant les horaires d'ateliers.

Patrick Auge: 05 34 26 18 99 - 06 43 85 63 63 auge180@laposte.net

BANDAS "LOS BOMBEROS"



Ils sont une quinzaine de musiciens lorsqu'ils sont au grand complet, sous la présidence de Claude Dalenc, prêts à animer des évènements festifs dans la bonne humeur : de la couleur, du rythme et ces musiques qui sont une invitation à la fête tout simplement. On les voit dans les fêtes locales, les mariages, ou encore des repas d'association ou des anniversaires. Ambiance garantie!!! Los bomberos répètent tous les mardis soir à la salle des fêtes. Si vous jouez un instrument, saxo, clarinette, trompette, trombone... ou autre, vous pouvez les rejoindre... Un plaisir pour ces musiciens de partager des moments de convivialité et de fête.

Contact: 06 82 385 505 ou 06 61 970 242



FÊTE DU VILLAGE 2012

Le Comité des fêtes vous souhaite d'excellentes vacances et attend tous les paulhacois à partir du 15 août.

Le 15 août, il est de tradition à Paulhac, que la fête du village soit l'occasion d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts et d'une commémoration officielle. Outre le respect de la tradition, le maintien de cette date, offre une plus grande solennité à cette manifestation. Le fait de lier cette commémoration à la fête locale permet de souligner le caractère indissociable du bonheur de faire la fête en toute liberté et les sacrifices qui ont contribué à maintenir cette liberté.

PROGRAMME DE LA FÊTE:

- Mercredi 15 Aout :
- 13h30 : Tournoi de Pétanque en Doublette
- 19h30 : Repas de village (repas libre + Vente de sandwich et d'assiettes garnies) avec animation musicale
- Vendredi 17 Aout :
- 19h30 : Mounjetade (sur réservation)
- 22 h : Soirée Dansante

- Samedi 18 Aout :
- 13h30 : Tournoi de Belotte
- 20h : Vente d'assiettes garnies
- 22h : Soirée Dansante avec la Disco-mobil Pronight
- Dimanche 19 Aout
- 12h: Monument aux Morts
- 12h20 : Apéritif offert
- 14h : Tournoi de Pétanque en Triplette



LA MAIRIE VOUS INFORME

VENTE DE BIENS MEUBLES APPARTENANT À LA COMMUNE

A la suite des divers travaux Ecole Primaire et Chaufferie bois, certains biens appartenant à la Commune sont devenus sans objet. Le Conseil Municipal a décidé d'en proposer un certain nombre à la vente, au meilleur prix, ce qui représenterait un apport financier pour la Collectivité et l'inscrirait dans une démarche de développement durable.

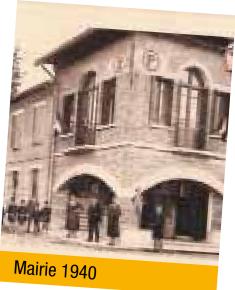
- 80 anciennes chaises de cantine à 2€ pièce
- 5 Tables de cantine de 2mX80cm au prix de 14€ pièce
- 3 tables de cantine de 1,20mX82cm au prix de 9€ pièce
- 3 tables de cantine de 1,36m X 70cm au prix de 10€ pièce
- 5 tables (basses) de cantine de 1,20X60cm au prix de 8€ pièce
- 15 convecteurs électriques (2006) au prix de 70€ pièce
- 9 convecteurs rayonnants (2003) de 2000 W au prix de 100€ pièce
- 3 convecteurs plinthe (2003) de 1250 W au prix de 70€ pièce
- 2 chaudières électriques (2011/2012) :
- une de 15 KW au prix de 1. 400€
- une de 48 KW au prix de 3.000€

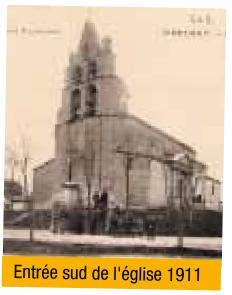
Mairie: 05 61 84 25 30 ou mairie@paulhac.fr

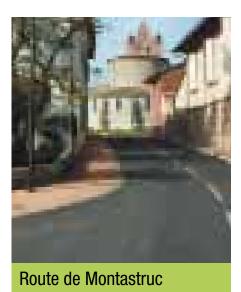
Calendriers des réservations de la salle des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISÉ PAR
6 JUILLET	GALA DE DANSE	CLUB DE CRÉATISIASME
10 JUILLET	LOTO MENSUEL	AMICALE LAÏQUE
17-18-19 AOÛT	FÊTE LOCALE	COMITÉ DES FÊTES
7 SEPTEMBRE	FORUM DES ASSOCIATIONS	CLUB DE CRÉATISIASME ET LES ASSOCIATIONS
11 SEPTEMBRE	LOTO MENSUEL	CLUB DE L'AMITIE
7 OCTOBRE	COUNTRY	CLUB DE CRÉATISIASME
9 OCTOBRE	LOTO MENSUEL	CLUB DE L'AMITIE
14 OCTOBRE	REPAS ANNIVERSAIRE	CLUB DE L'AMITIE
4 NOVEMBRE	THÉ DANSANT	CLUB DE PÉTANQUE
13 NOVEMBRE	LOTO MENSUEL	CLUB DE L'AMITIE
17 NOVEMBRE	REPAS DANSANT	COMITÉ DES FÊTES
25 NOVEMBRE	REPAS DES ANCIENS	CCAS DE PAULHAC
2 DÉCEMBRE	REPAS DE FIN D'ANNÉE	CLUB DE L'AMITIE
8 DÉCEMBRE	POT AU FEU	VILLAGE TERROIR DE L'AMITIÉ
11 DÉCEMBRE	LOTO MENSUEL	CLUB DE L'AMITIE
15 DÉCEMBRE	CHORALE DE NOËL	CLUB CHANT DE CRÉATISIASME
16 DÉCEMBRE	COUNTRY	CLUB COUNTRY DE CRÉATISIASME
21 DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOËL	AMICALE LAÏQUE













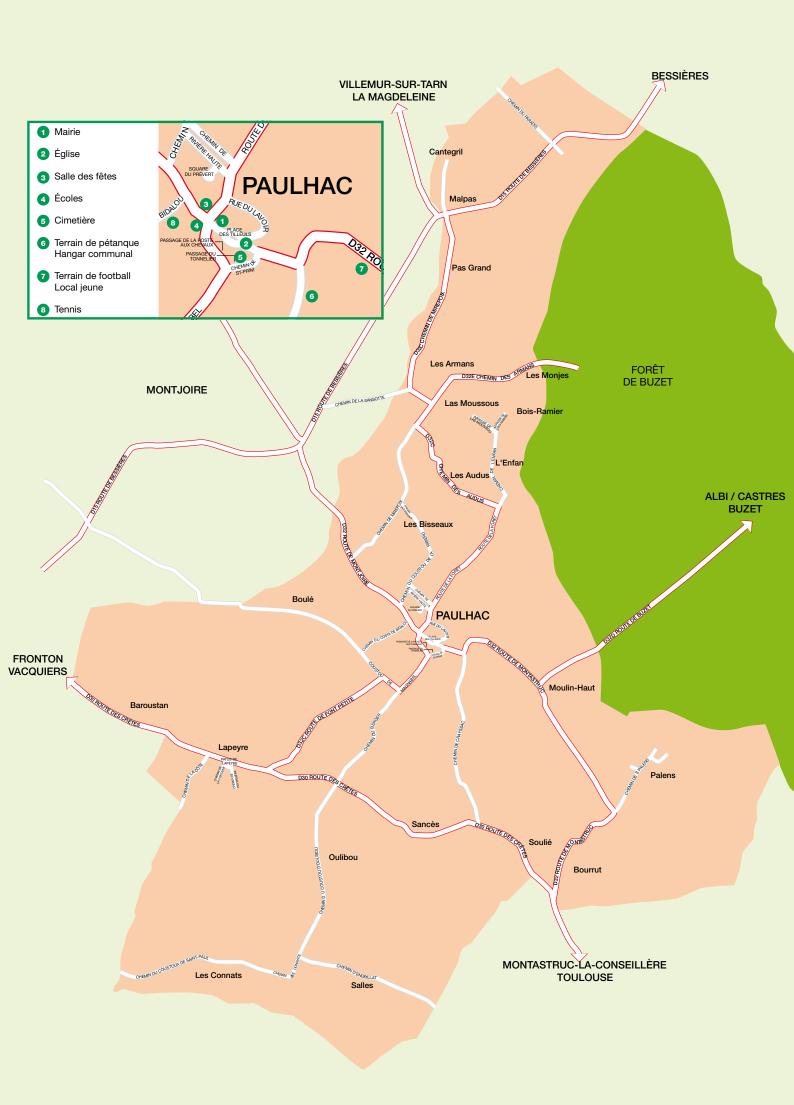
État civil

Naissances

SCEMAMA Marvin, Paul, Rubens	15/02/2012	TOULOUSE
LAFFORGUE Louis	29/02/2012	LAVAUR
GUIN Tibo, Oscar	01/03/2012	TOULOUSE
TRAN Léa	22/05/2010	TOULOUSE
LOUBET Jonas, Jules, Gaëtan	01/04/2012	LAVAUR
CROS Liam	08/04/2012	TOULOUSE
AMBERT Coline, Sylviane	10/04/2012	TOULOUSE
BOUTIC Anaïs	11/06/2012	LAVAUR
JAMBERT Tristan	18/06/2012	SAINT-JEAN

Décès

BONNET Claude, Aristide, Marcel 22/02/2012 TOULOUSE







HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55 mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr